

VERSEMENT 1526 W

Fonds de la Sous-Préfecture de Péronne

Service des élections

2008

*Normalisation et rédaction :
Arnaud ESPEL,
2011*

SOMMAIRE

<i>PRESENTATION DU VERSEMENT</i>	3
<i>ÉLECTIONS MUNICIPALES</i>	4
<i>ÉLECTIONS CANTONALES</i>	6

PRESENTATION DU VERSEMENT

Ce versement émane de la sous-préfecture de Péronne et date du 3 février 2011. Il représente 18 boîtes, soit 1,80 mètres linéaires.

Il concerne le service des élections de l'arrondissement de Péronne pour les cantons d'Albert, Bray-sur-Somme, Chaulnes, Combles, Ham, Nesle, Péronne et Roisel.

Ce versement est composé pour les deux tiers (12 boîtes) des listes d'émargement des citoyens français et des listes d'émargement complémentaires des ressortissants de l'Union Européenne pour les scrutins des élections municipales de mars 2008 (1^{er} tour le 9 mars 2008, second tour le 16 mars 2008).

Le dernier tiers (6 boîtes) se compose des listes d'émargement pour les élections cantonales de mars 2008 (1^{er} tour le 9 mars 2008, second tour le 16 mars 2008).

Les listes d'émargement sont des extraits de la liste électorale générale, établis par bureau de vote afin d'enregistrer le vote de l'électeur. Ces listes présentent l'intérêt de donner une image détaillée des électeurs qui ont voté lors d'un scrutin ; elles pourront en particulier permettre des études sur le comportement du corps électoral en fonction de critères géographiques et sociaux au-delà des chiffres bruts (extrait de l'instruction DPACI/RES/2004/01 du 5 janvier 2004 sur le traitement et la conservation des archives relatives aux élections politiques postérieures à 1945).

L'article L.68 du code électoral prévoit la possibilité pour tout électeur de prendre connaissance des listes d'émargement dans un délai de dix jours à compter de l'élection. À l'expiration de ce délai, la loi du 17 juillet 1978 redevient applicable; mais les listes d'émargement ne sont pas communicables aux tiers dès lors qu'elles révèlent le choix d'électeurs nommément désignés de se rendre ou non aux urnes, choix qui relève du secret de la vie privée.

**L'incommunicabilité de ce versement est de 50 ans,
soit jusqu'au 1^{er} janvier 2059.**

Élections

ÉLECTIONS MUNICIPALES

- 1526 W 1 - 12** Listes d'émargement des citoyens français et listes d'émargement complémentaires des ressortissants de l'Union Européenne. – Scrutins des 9 et 16 mars 2008. 2008
- 1526 W 1 - 3** Canton d'Albert.
- 1526 W 1** Commune d'Albert, bureaux de vote n° 1 – Hôtel de ville, n°2 – Ecole maternelle Pauline Kergomard, n°3 – Ecole mixte Anatole France, n°4 – Ecole maternelle Jules Ferry.
- 1526 W 2** Commune d'Albert, bureaux de vote n° 5 – Ecole maternelle Paul Langevin, n°6 – Ecole maternelle Alphonse Daudet, n°7 – Office de tourisme.
- 1526 W 3** Communes d'Auchonvillers, Authuille, Aveluy, Bazentin, Beaucourt-sur-Ancre, Beaumont-Hamel (bureaux 1 et 2), Bécordel-Bécourt, Bouzincourt, Buire-sur-Ancre, Contalmaison, Courcelette, Dernancourt, Fricourt, Grandcourt, Irlès, Lavieville, Mametz, Méaulte, Mesnil-Martinsart (bureaux 1 et 2), Millencourt, Miraumont, Owillers-la-Boiselle (bureaux 1 et 2), Pozières, Pys, Thiepval.
- 1526 W 4** Canton de Bray-sur-Somme, communes de Bray-sur-Somme, Cappy, Cerisy, Chipilly, Chuignolles, Eclusier-Vaux, Etinehem, Frise, Herbécourt, Méricourt-L'Abbé, Méricourt-sur-Somme, Morcourt, Morlancourt, La Neuville-lès-Bray, Sailly-Laurette, Sailly-le-Sec, Suzanne, Treux, Ville-sur-Ancre.

- 1526 W 5** Canton de Chaulnes, communes d'Ablaincourt-Pressoir, Assevillers, Belloy-en-Santerre, Berny-en-Santerre, Chaulnes, Chuignes, Dompierre-Becquincourt, Estrées-Deniécourt, Fay, Fontaine-lès-Cappy, Foucaucourt, Framerville-Rainecourt, Fresnes-Mazancourt, Herleville, Hyencourt-le-Grand, Lihons, Omiécourt, Proyart, Puzeaux, Soyécourt, Vauvillers, Vermandovillers.
- 1526 W 6** Canton de Combles, communes de Carnoy, Combles, Curlu, Equancourt, Etricourt-Manancourt, Flers, Ginchy, Gueudecourt, Guillemont, Hardecourt-aux-Bois, Hem-Monacu, Lesboeufs, Longueval, Maricourt, Maurepas, Mesnil-en-Arrouaise, Montaubande-Picardie, Rancourt, Saily-Saillisel.
- 1526 W 7 - 8** Canton de Ham.
- 1526 W 7** Communes de Brouchy, Croix-Moligneaux, Devise, Douilly, Ennemain, Eppeville, Esmery-Hallon.
- 1526 W 8** Communes de Ham, Matigny, Monchy-Lagache, Muille-Villette, Offoy, Quivières, Sancourt, Tertry, Ugny-L'Equipée, Villecourt, Y.
- 1526 W 9** Canton de Nesle, communes de Béthencourt, Buverchy, Cizancourt, Epenancourt, Falvy, Grécourt, Hombleux, Bacquencourt, Canisy, Languevoisin, Licourt, Marchelepote, Mesnil-saint-Nicaise, Misery, Morchain, Nesle (bureaux 1 et 2), Pargny, Pertain, Potte, Roule-Grand, Rouy-le-Petit, Saint-Christ-Briost, Voyennes.
- 1526 W 10 - 11** Canton de Péronne.
- 1526 W 10** Communes de Aizecourt-le-Haut, Allaines, Barleux, Biaches, Bouchavesnes-Bergen, Bouvincourt, Brie, Buire-Courcelles, Bussu, Cartigny, Cléry-sur-Somme, Doingt-Flamicourt (bureaux 1 et 2), Estrées-Mons (bureaux 1 et 2), Eterpigny, Flaucourt, Mesnil-Bruntel, Moislains, Nurlu, Villers-Carbonnel.

1526 W 11 Commune de Péronne, bureaux de vote n° 1 – Mairie, n°2 – Auditorium A, n°3 – Auditorium B, n°4 – Gymnase des Remparts, n°5 – École de Mont-Saint-Quentin, n°6 – Salle Jean Moulin.

1526 W 12 Canton de Roisel, communes d'Aizecourt-le-Bas, Bernes, Driencourt, Epehy, Fins, Guyencourt-Saulcourt, Hancourt, Hervilly, Hesbécourt, Heudicourt, Liéramont, Marquaix-Hamelet, Poeuilly, Roisel (bureaux 1 et 2), Le Ronssoy, Sorel-le-Grand, Templeux-Fosse, Templeux-Guérard, Tincourt-Boucly, Villers-Faucon, Vraignes-en-Vermandois.

ÉLECTIONS CANTONALES

1526 W 13 - 18 Listes d'émargement. – Scrutins des 9 et 16 mars 2008. 2008

1526 W 13 Canton de Bray-sur-Somme, communes de Bray-sur-Somme, Cappy, Cerisy, Chipilly, Chuignolles, Eclusier-Vaux, Etinehem, Frise, Herbécourt, Méricourt-L'Abbé, Méricourt-sur-Somme, Morcourt, Morlancourt, La Neuville-lès-Bray, Sailly-Laurette, Sailly-le-Sec, Suzanne, Treux, Ville-sur-Ancre, 9 et 16 mars 2008.

1526 W 14 Canton de Chaulnes, communes d'Ablaincourt-Pressoir, Assevillers, Belloy-en-Santerre, Berny-en-Santerre, Chaulnes, Chuignes, Dompierre-Becquincourt, Estrées-Deniécourt, Fay, Fontaine-lès-Cappy, Foucaucourt, Framerville-Rainecourt, Fresnes-Mazancourt, Herleville, Hyencourt-le-Grand, Lihons, Omiécourt, Proyart, Puzeaux, Soyécourt, Vauvillers, Vermandovillers, 9 mars 2008.

1526 W 15 - 16 Canton de Ham.

1526 W 15 Communes de Athies, Brouchy, Croix-Moligneaux, Devise, Douilly, Ennemain, Eppeville, Esmery-Hallon, 9 et 16 mars 2008.

1526 W 16 Communes de Ham, Matigny, Monchy-Lagache, Muille-Villette, Offoy, Quivières, Sancourt, Tertry, Ugny-L'Equipée, Villecourt, Y, 9 et 16 mars 2008.

1526 W 17 - 18 Canton de Péronne.

1526 W 17 Communes de Aizecourt-le-Haut, Allaines, Barleux, Biaches, Bouchavesnes-Bergen, Bouvincourt, Brie, Buire-Courcelles, Bussu, Cartigny, Cléry-sur-Somme, Doingt-Flamicourt (bureaux 1 et 2), Estrées-Mons (bureaux 1 et 2), Eterpigny, Feuillères, Flaucourt, Mesnil-Bruntel, Moislains, Nurlu, Villers-Carbonnel, 9 mars 2008.

1526 W 18 Commune de Péronne, bureaux de vote n° 1 – Mairie, n°2 – Auditorium A, n°3 – Auditorium B, n°4 – Gymnase des Remparts, n°5 – École de Mont-Saint-Quentin, n°6 – Salle Jean Moulin, 9 mars 2008.